

AIDE AUX ACTEURS ECONOMIQUES

Soutenir des projets de développement économique de qualité, valorisant les ressources locales et apportant des services de proximité aux habitants du Parc
Dispositif du Parc naturel régional du Gâtinais français

DOSSIER DE CANDIDATURE

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR POUR LE DEPOT DE DEMANDE DE SUBVENTION

POUR TOUT PORTEUR DE PROJET

- Le règlement d'attribution de l'aide daté et signé par le demandeur
- Le présent dossier de candidature dûment rempli (comportant également les annexes)
- Le RIB de la structure pour le versement de l'aide
- Les devis de moins de 3 mois pour les investissements envisagés ;
- Si concerné, l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France ou les recommandations des chargés de mission du Parc sur les thématiques concernées (intégration paysagère, coloris du bâti, éclairage...)
- Dans le cadre de projet d'implantation d'équipements ou de travaux, les recommandations formulées par les chargé(e)s de mission architecture et paysage Si concerné, des lettres d'engagement des partenaires/acteurs ayant déjà manifestés leur participation au projet (FACULTATIF)

POUR LES PORTEURS DE PROJETS PRIVÉS UNIQUEMENT

- L'extrait d'immatriculation auprès d'un registre officiel
- L'extrait Kbis



Pour être étudié par le service instructeur du Parc, ce dossier complété et accompagné des pièces jointes doit lui être retourné 1 mois avant la date de la commission Développement Local (se renseigner auprès du Parc).

1. IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

Identification de la structure porteuse	
Je suis :	<input type="checkbox"/> Une commune <input type="checkbox"/> Une intercommunalité <input type="checkbox"/> Une entreprise <input type="checkbox"/> Une association
Dénomination de la structure	
Adresse de domiciliation	
Date de création/de reprise	
Forme juridique	
SIRET	

Identification du référent du projet	
Prénom et nom	
Fonction au sein de la structure	
Coordonnées téléphoniques	
Email	

2. PRESENTATION DU PROJET

Décrivez brièvement votre structure et ses activités (pour une collectivité, présenter les grandes orientations actuelles ou à venir en lien avec le projet) :

Date prévisionnelle de démarrage des travaux/des investissements	
Date prévisionnelle de fin des travaux/des investissements	

3. VOTRE PROJET AU REGARD DES ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET/OU D'ECONOMIE CIRCULAIRE

3.1. Quelques définitions

Définition simple du développement durable : c'est un processus qui concilie progrès social et économique, et protection de l'environnement, dans le but de ne pas compromettre les capacités des générations futures.

Définition simple de l'économie circulaire : elle consiste à produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production des déchets.

3.2. Réponse aux critères d'éco-conditionnalité (cf. article 5 du règlement)

Pour pouvoir être éligible à cette aide, **votre projet ou votre structure doit démontrer qu'elle répond à 3 des 10 critères d'éco-conditionnalité** mentionnés dans l'article 5 du règlement. Pour évaluer votre éligibilité, veuillez indiquer, pour au moins 3 des critères énoncés ci-après, des exemples d'actions qui permettent de les illustrer :

<p>Économie d'énergie (Ex : acquisition de matériels à haute performance environnementale, remplacement de matériel vétuste, isolation du bâtiment, remplacement des menuiseries...)</p>	
<p>Insertion paysagère</p>	
<p>Habitat faune (Ex : pose de nichoirs pour les chouettes, de gîtes artificiels pour les chauves-souris)</p>	
<p>Tri des déchets (Ex : action de revalorisation des déchets, mise en place d'équipements de tri, revalorisation de déchets d'autres structures, formation des salariés...)</p>	
<p>Utilisation d'éco-matériaux ou de ressources locales (Ex : chanvre, bois, paille...)</p>	
<p>Réduction de l'impact carbone</p>	
<p>Valorisation des produits locaux et circuits-courts</p>	
<p>Utilisation/valorisation des énergies renouvelables (Ex : installation d'un équipement ENR, soutien de projets ENR...)</p>	
<p>Économie d'eau (Ex : pratiques visant à réduire les consommations, installation de récupérateur, réutilisation de l'eau usagée...)</p>	
<p>Borne de recharge pour véhicules électriques</p>	

4. PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET

LISTE DES DEPENSES ENVISAGEES	MONTANT HT

LISTE DES RESSOURCES ENVISAGEES	MONTANT HT
Apport personnel	
Prêt bancaire	
Autres subventions sollicitées (préciser le nom du dispositif d'aide) :	

VERSION PROJET

ANNEXE 1 : DECLARATION SUR L'HONNEUR DE REGULARITE DE LA STRUCTURE SUR LA SITUATION FISCALE ET SOCIALE

Je soussigné, Monsieur / Madame.....
agissant en qualité de représentant légal de la structure.....
domiciliée à l'adresse :
atteste sur l'honneur être à jour de mes cotisations sociales et fiscales.

Fait le/...../....., à

Signature du demandeur précédée de la mention « lu et approuvé » :

ANNEXE 2 : ATTESTATION DE LA CAPACITE DU BENEFICIAIRE A FINANCER LA TOTALITE DES INVESTISSEMENTS RELATIFS A SON PROJET

Je soussigné, Monsieur / Madame.....
agissant en qualité de représentant légal de la structure
certifie avoir la capacité de financer l'intégralité du projet d'un montant de€
selon les modalités suivantes :

- Fonds propres à hauteur de
- Prêt bancaire à hauteur de
- Autre subvention à hauteur de
- Autre financement. Précisez :

Fait le/...../....., à

Signature du demandeur précédée de la mention « lu et approuvé » :

ANNEXE 4 : AVIS DE LA COMMUNE POUR UNE DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU PARC DU GATINAIS FRANÇAIS (sauf pour les projets portés par une commune)

Je soussigné,,
Maire de la commune de,
émet un avis favorable concernant le dossier de Mme/M.,
portant sur

Fait le/...../....., à

Signature du demandeur précédée de la mention « lu et approuvé » :

ANNEXE 5 : ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE NON COMMENCEMENT DES TRAVAUX D'EXECUTION

Je soussigné, Monsieur / Madame.....,
agissant en qualité de représentant légal de la structure,
domiciliée à l'adresse :

atteste que les travaux faisant l'objet d'une demande de subvention au titre de l'aide « Aide aux acteurs économiques » n'ont pas connu de début d'exécution, et je m'engage à ne pas commencer les travaux faisant l'objet de la demande de subvention avant notification préalable écrite d'attribution de la dite subvention par le Comité Syndical du Parc Naturel Régional du Gâtinais français.

Dans le cas où l'opération débiterait avant autorisation du Comité Syndical du Parc naturel régional du Gâtinais français, je m'engage à informer :

- M. Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, Président du Parc naturel régional du Gâtinais français ;
- Charlotte ALESSIO, Chargée de mission Economie durable - 01 64 98 78 85 - c.alessio@parc-gatinais-francais.fr ;

afin qu'ils prennent acte que, de ce fait, je renonce à la subvention sollicitée.

Fait le/...../....., à

Signature du demandeur précédée de la mention « lu et approuvé » :

**ANNEXE 6 : ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE MAINTIEN DE DESTINATION DE L'EQUIPEMENT
PENDANT AU MOINS 5 ANS**

Je soussigné, Monsieur / Madame.....,
agissant en qualité de représentant légal de la structure.....,
domiciliée à l'adresse :

atteste sur l'honneur maintenir la destination de l'équipement et la propriété du bien bénéficiant de la subvention dans un délai minimal de cinq ans, tel que énoncé dans l'article 4 de la convention accompagnant la notification d'attribution de la notification (et détaillée ci-après).

« Article 4 de la convention accompagnant la notification d'attribution de la notification :

ARTICLE 4 : NON RESPECT DES ENGAGEMENTS ET RÈGLES DE REMBOURSEMENT

En cas de constatation par le Parc du non-respect par le bénéficiaire des engagements pendant la durée de la convention, ce dernier remboursera au Parc la totalité du montant de la subvention versée.

En cas de cessation de l'activité du bénéficiaire, sans reprise dans un délai de 5 ans à compter de la signature de la présente convention, celui-ci remboursera au Parc une somme calculée sur le montant de la subvention accordée au prorata du temps restant à courir conventionnellement.

En cas de reprise de l'activité par un tiers, le bénéficiaire informera le repreneur de l'existence de cette convention. Celui-ci pourra s'engager à la reprendre à son compte pour la période restant à courir conventionnellement.

En cas de refus par le repreneur, le bénéficiaire remboursera au Parc, la somme calculée sur le montant de la subvention accordée au prorata du temps restant à courir conventionnellement. Les cas de transmission d'activité liée à un départ à la retraite du cédant seront examinés au cas par cas.

En cas de revente, dans un délai de 5 ans à compter de la signature de la présente convention, du matériel ayant bénéficié de la présente aide, le bénéficiaire devra reverser au Parc la subvention accordée au prorata du temps restant à courir conventionnellement.

Fait le/...../....., à

Signature du demandeur précédée de la mention « lu et approuvé » :